

PROPOSITIONS POUR LE FONCTIONNEMENT DU COMITE TRAME VERTE ET BLEUE

Les questions posées et les propositions émises ont permis d'alimenter la réflexion et d'aboutir à la proposition d'organisation suivante :

Le Comité de coordination trame verte et bleue vise à faciliter les synergies entre partenaires ; il s'agit de pouvoir faire des bilans par milieu et par territoire pour mieux structurer les actions des différents opérateurs. Il s'agit d'intégrer ici les propositions et contributions pour proposer une organisation qui réponde à la vision de l'ensemble des partenaires.

Le compromis trouvé, en lien avec les contributions et en cohérence avec le SRCE-TVB est la mise en place de 5 groupes de travail techniques représentatifs des milieux, des infrastructures et des territoires.

<u>Groupes</u>	<u>TRAME BLEUE</u>	<u>BOCAGE ET AGRICULTURE</u>	<u>PELOUSES CALCICOLES ET LANDES</u>	<u>INFRASTRUCTURES</u>	<u>FORÊTS</u>
<u>Correspondance avec le SRCE-TVB</u>	<u>Milieux: corridors fluviaux, corridors de zones humides</u>	<u>Milieux: corridor prairies et bocage</u>	<u>Milieux: corridors pelouses calcicoles et corridor landes et pelouses acidiphiles</u>	<u>Points ou zones de conflit</u>	<u>Forêts</u>
<u>Qui participe?</u>	CREN, SYMSAGEB, SMAGEAa, CAB, SYMVAHEM, LPO62, CELRL, Chambre d'Agriculture (Priorité 1), PNR	PNR, Chambre d'Agriculture (Priorité 1), SAFER, SYMSAGEB, CREN	CAB, SAFER, PNR, CBNB, Eden62, Chambre d'Agriculture, CREN, Mairie d'Audrehem, SMNF, CELRL	MDAD du Calaisis – audomarois – boulonnais, VNF, DIR Nord, RFF, Véolia, RTE	<i>A définir (absence des représentants au comité)</i>
<u>Quelles priorités?</u>	Caractérisation et restauration des zh patrimoniales et de fond de vallée/reconnexion des zh au réseau hydrographique/restaurer la continuité écologique/Améliorer la connaissance/Connaissances naturaliste du Parc pour les opérateurs/Aménagement du marais de Lumbres/Au-delà des frontières du Parc/Qualité de l'eau/fixer les priorités pour le territoire Bilan des actions en rivière et marais / Observatoire de la biodiversité	Lien à faire entre corridor, biodiversité et agriculture/Ruissellement et érosion des sols/Connaissance et actions sur le renforcement des corridors/intégrer la biodiversité en espace cultivé/Restaurer les haies/Développer l'agroforesterie/favoriser les haies hautes Bilan des actions / Observatoire de la Biodiversité	Nouvelles cibles prioritaires en lien avec le SCAP/Nombreux sites et acteurs, mais sites prioritaires non investis/relancer le GT Coteaux/RNR éclaté du Pays de Licques/développer des mesures contractuelles hors N2000 Bilan des actions / Observatoire de la biodiversité	Biodiversité et Gestion des bords de route et délaissés hiérarchisation des discontinuités - Bilan des actions	idem

*On considère sur le territoire du Parc 3 groupes d'ensembles écopaysagers : littoral (qui reprend 4 écopaysages identifiés au SRCE-TVB : intertidal sableux, rocheux, estuarien et littoral), boulonnais, autres (qui reprend pour partie 4 écopaysages du SRCE-TVB : montreuillois, haut-artois, marges de l'artois et plaine maritime)

Pour les forêts et boisements, il sera nécessaire de rencontrer l'ONF et le CRPF absents à cette réunion, en lien avec les partenaires qui ont réalisé des propositions pour définir les meilleures modalités d'organisation pour la thématique forestière.

La trame littorale représente à la fois une « sous-trame écologique » et aussi un territoire à part entière ; elle fera l'objet d'un groupe de travail particulier dans le cadre de la Charte dont les résultats et avancées seront présentés lors des réunions plénières du Comité TVB.

Chaque groupe s'attachera à faire le bilan sur le territoire et chaque année, un travail de synthèse des sous-trames sera réalisé à l'échelle d'un territoire.

Le rôle d'animateur sera défini au sein de chaque groupe.

Objectif principal de chacun des groupes : réaliser un tableau de bord des actions menées sur le territoire du Parc, identifier les perspectives, cibler les modalités d'action coordonnées et les stratégies collectives (projets ? financements ?), faire le lien avec l'observatoire régional de la biodiversité et l'observatoire du Parc.

Animation des groupes : au moins une rencontre de chaque groupe sera à réaliser courant 2015 ; l'ensemble des participants se réunira lors de la journée technique du 15/4.

En automne 2015 : Présentation des résultats en plénière au Comité.
